

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AIN

ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE

Le comité départemental de l'Ain annonce la tenue de son assemblée générale ordinaire qui se déroulera le 5 octobre 2024 à la salle de la Mairie 16 rue PASTEUR 01150 LAGNIEU à 10h.

L'assemblée générale ordinaire sera suivi de l'assemblée générale électorale prévue à 11h.

Conformément aux statuts du comité départemental de l'Ain, l'assemblée générale réunira les présidents des clubs membres du comité départemental, ou à défaut une personne licenciée du club mandatée par le président à cet effet.

Au cours de cette assemblée générale électorale se tiendra notamment l'élection des membres du comité directeur et du président du comité départemental de l'Ain, ainsi que l'élection des représentants départementaux des clubs aux assemblées générales de la fédération.

L'ordre du jour complet accompagné des convocations vous seront communiqués au plus tard 15 jours francs avant l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale le comité départemental de l'Ain lance un appel à candidature pour les mandats de son comité directeur ainsi que pour les mandats de ses 2 représentants des clubs aux assemblées générales de la fédération.

En application de l'article 4 des statuts du comité départemental de l'Ain, le comité directeur est composé de 4 à 14 membres.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 15 septembre 2024 soit 20 jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Vous trouverez joints à ce courrier les formulaires de candidature relatifs à cette assemblée générale électorale.

Le Président

Christian BOUILLARD